




CLUB DES COLLECTIVITÉS POUR L'ESS

en région PACA et Corse

-  Date : 7 février 2024
-  Horaire : 14h-15h30
-  Lieu : en visio

La place de l'ESS dans les quartiers politiques de la ville



Introduction du sujet et enjeux

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Club des collectivités locales pour l'ESS lancé en octobre 2023. Ce Club est co-organisé par le CRESS PACA, la CRESS Corse et le RTES.

Pour ce premier webinaire organisé suite au lancement en octobre 2023 du Club des collectivités engagées dans l'ESS en région Provence Alpes Côte d'Azur et Corse, nous avons choisi de nous intéresser à la place de l'ESS dans les QPV. L'ESS représente 17% de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et pourtant sa contribution au développement des quartiers reste méconnue. Compte tenu des travaux engagés par le RTES sur le sujet et de l'élaboration en cours des contrats de ville, nous vous proposons à partir d'une intervention de Cités Ressource, et des expériences de la Ville de Marseille et de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, de mieux faire connaître les réalités de l'ESS et ses potentialités dans les quartiers prioritaires ainsi que les leviers mobilisables par les collectivités locales, les acteurs locaux de l'ESS et leurs partenaires pour la développer.

Présentation des intervenant.e.s

- **Laurent Bielicki, chargé de mission au CRPV Cité Ressources**
- **Laurent Boy, chef de projets filières stratégiques ESS et Guillaume Seze, chef de projet politique de la ville - Ville de Marseille**
- **Agnès Carraro, cheffe de projet contrat de ville et Valérie Tetu, chargée de mission ESS - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.**

Synthèse des interventions

Laurent Bielicki, chargé de mission au CRPV Cité Ressources

Une actualité dense : actuelle phase d'élaboration des nouveaux contrats de ville, "engagement quartiers 2030" qui doivent être déposés d'ici le 31 mars 2024. Parution du décret établissant la nouvelle géographie prioritaire (29/12/2023), avec désormais 1362 QPV, contre 1296 précédemment (en Région Sud, passage de 128 à 135 QPV essentiellement concentrés sur les Bouches-du-Rhône et Marseille, ces quartiers concentrent 10% de la population). La circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 entérine la disparition de l'approche par piliers afin de prioriser les enjeux locaux, avec la définition d'un projet de quartier qui suppose un travail en transversalité et la réintroduction d'une approche territoriale. La circulaire insiste également sur la mobilisation des politiques de droit commun, rappelant que la politique de la ville s'inscrit dans une logique d'équité territoriale, en appui des politiques de droit commun. La circulaire souligne également la place des communes, en articulation avec les intercommunalités qui portent la compétence. Enfin, la circulaire rappelle qu'il s'agit de produire des résultats tangibles du point de vue de l'habitant.

Le défi majeur de la nouvelle génération de contrats de ville est ainsi de sortir d'une approche programmatique, gestionnaire pour aller vers une approche plus transversale, de développement territorial.

Co-organisateurs :



Les liens entre ESS et politique de la ville pourraient paraître évidents, les associations sont les principales bénéficiaires des aides de la politique de la ville et elles partagent des approches communes : démocratie, participation des habitants, initiative collective, solidarité, éducation populaire, place du territoire... Dans les faits pourtant cela n'est pas si simple. Les acteurs sont souvent en concurrence entre eux : notamment du fait de l'AAP annuel, très rarement co-construit avec les acteurs, qui avive les concurrences. Mais aussi car les démarches de coopérations sont très rarement soutenues.

Laurent Bielicki souligne aussi l'importance de sortir d'une logique de réparation et de redonner de la valeur aux territoires et aux gens, de créer des espaces de débat et d'avoir des lieux pour se réunir. Cela pose la question des bailleurs qui au travers de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB¹) deviennent parfois les financeurs principaux sur certains quartiers. La TFPB peut-elle être davantage orientée vers les activités économiques d'innovation sociale ?

Articulations entre politique de la ville et ESS à Marseille

Laurent Boy, chef de projets filières stratégiques ESS et Guillaume Seze, chef de projet politique de la ville - Ville de Marseille

Marseille, "la ville aux 111 quartiers" compte 41 QPV répartis sur l'ensemble de son territoire. La politique de la ville est animée par une équipe de 6 chef.fe.s de projets, qui cherchent à travailler avec l'ensemble des services et dispositifs de la Ville, pour optimiser l'impact du "droit commun" sur les QPV. A Marseille, l'ESS représente 17 000 établissements dont 300 employeurs et 40 000 emplois (19% de l'emploi privé), il y a une volonté politique de prendre soin et de structurer cette économie.

Les deux directions travaillent ensemble et en "ping-pong", la proximité des bureaux facilitant cela. La direction politique de la ville a été mobilisée pour la rédaction du schéma de développement économique dans lequel est pleinement intégré l'ESS et réciproquement, la direction ESS sera mobilisée sur la rédaction du contrat de ville.

L'exemple de l'après M, une belle illustration d'une politique conjointe

Un McDonald's implanté en 1992 dans le quartier St Barthelemy, commence à avoir des difficultés en 2017, suite à l'ouverture d'un périphérique qui dévie le flux automobile. S'ensuivent une lutte syndicale pour préserver les emplois (70), un redressement judiciaire et finalement la fermeture du fast-food. Avec la crise Covid 19, un mouvement citoyen se greffe au mouvement syndical et réquisitionne l'espace pour le transformer en plateforme d'aide alimentaire (2020). Une association, La part du peuple, se crée en 2021. Le foncier appartenant à McDonald's, la ville décide en 2021 de le racheter pour le mettre à disposition gracieusement de l'association. En parallèle se monte une SCIC qui porte le projet commercial du site : la réouverture d'un fast-food social avec une dimension insertion (20 ETP en insertion).

Il est intéressant de noter que la ville, qui n'avait pas la compétence pour soutenir la SCIC sans l'aval de la Région, s'est saisie de cette problématique en mobilisant le levier du foncier, mais aussi en contribuant à faire se rencontrer les centres sociaux, le tissu associatif local autour de la question de l'alimentation... afin de participer au développement d'un outil pour les associations locales (une des ambitions de l'Après M). Les subventions allouées le sont au titre de la politique de la ville pour les actions de solidarité portés par l'association. Aucune collectivités n'a, à ce jour, pris de part dans la coopérative.

¹ndlr: les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de 30% sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les logements situés en quartier prioritaire de la politique de la ville, en contrepartie de la mise en œuvre d'actions contribuant à améliorer la qualité de services aux locataires. La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB est annexée au contrat de ville.

S'appuyer sur la maîtrise d'usage des habitants pour faire émerger des solutions ESS

Une structure associative qui porte la Fabrique à initiatives, a proposé de redynamiser les pieds d'immeubles du QPV La belle de Mai suite au constat de places en déshérence, de rideaux fermés... La direction de l'économie s'est saisie de cette initiative pour lancer le pilote sur le QPV Belle de Mai et essayer de multiplier la démarche sur d'autres QPV.

La ville de Marseille soutient également l'initiative d'une amicale d'habitants qui porte un projet de conciergerie (ecrivain public, service relais de la poste...).

L'ESS apparaît alors à la fois comme forme pouvant porter l'initiative et ESS comme écosystème d'accompagnement.

“On doit côté politique de la Ville connaître les outils d'ingénierie propres à l'ESS, pour pouvoir guider effacement les porteurs de projet.”

Articulations entre politique de la ville et ESS à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Agnès Carraro, cheffe de projet contrat de ville et Valérie Tetu, chargée de mission ESS - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

2 QPV sur la CA Pays de Grasse : le grand centre (centre historique avec patrimoine, attractivité et tissu économique) et les Fleurs de Grasse, un ensemble résidentiel. La CA du Pays de Grasse a une politique volontariste de soutien à l'ESS depuis 2010 et des structures historiques de l'ESS sur le territoire (la première clinique sous forme coopérative a 30 ans). L'ESS dépend du service emploi, insertion, politique de la ville, ce qui explique les coopérations de long terme entre ces deux politiques. Enfin le soutien du développement de l'ESS repose sur un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs et l'ensemble des services.

L'autre boutique, une activité économique endogène en coeur de QPV

Face à la désertification des activités économiques dans le centre-ville, un collectif a décidé de coopérer sur un espace privé. Résine, une association chantier d'insertion, a accueilli un collectif de producteurs ESS du territoire dans un local afin qu'ils puissent proposer leurs produits et une couveuse d'entreprises qui utilisait la boutique comme espace test. Ce projet, aujourd'hui fermé, a montré ce que peut produire le soutien au développement de l'ESS : redynamisation d'une rue déserte (rue qui aujourd'hui a repris beaucoup d'activités), création de coopérations, insertion des habitants... Ce projet, soutenu par le service emploi, insertion et la politique de la ville, a inspiré plusieurs territoires.

Le conseil citoyen, constitué d'habitants des QPV qui accompagne dans le choix des programmations et peut proposer des actions, a fait émerger le besoin d'un jardin partagé suite à la perte du terrain d'un précédent jardin partagé. La politique de la ville et l'ESS ont travaillé de concert pour rassembler les services et identifier les terrains disponibles dans un cœur de ville qui semblait en être dépourvu. 6 terrains ont été identifiés et mis à disposition par la mairie. L'ANCT a proposé une action sur la nature en QPV dans le cadre d'une Fabrique prospective. La collectivité va donc bénéficier d'un accompagnement avec ingénierie pour préciser le projet et une association va être créée par les habitants. Et d'autres jardins devraient pouvoir se développer.

“L'ESS est une politique ressource pour nous.”

Co-organisateurs :



Quelques propositions issues des travaux du RTES

- Inscrire dans les contrats de ville (et dans les projets de rénovation urbaine) l'ESS, la question du foncier et l'enjeu de l'économie informelle
- Adapter les modalités de financement (appels à projets...) pour inciter à la coopération plutôt qu'à la mise en concurrence, et permettre soutien dans la durée (CPO)
- Repérer les initiatives, accompagner celles qui le souhaitent dans leur développement (ou parfois pour passer de l'économie informelle à l'ESS), leur essaimage et les faire connaître notamment auprès du grand public.
- Aider à l'émergence de dynamiques collectives et au développement de filières économiques solidaires inscrites en partie dans le quartier (par exemple Pôles Territoriaux de Coopération Économique, ou Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif)
- Favoriser et soutenir la création de lieux partagés, de lieux d'accueil et d'espaces ressource à destination des habitants, des porteurs de projet et plus largement des acteurs du territoire
- Développer une commande publique responsable et outiller les acteurs de l'ESS pour y répondre
- Faire confiance en inscrivant les relations dans un temps long, et en favorisant la co-construction de démarche d'évaluation partagée de l'utilité sociale

Ressources

- Le site du centre ressources politique de la ville Cité Ressources : <https://cite-ressources.org/>
- RepèrESS du RTES "Développer l'ESS dans les quartiers politique de la ville", février 2020
- RepèrESS du RTES "Politique de la ville & ESS - initiatives, analyses et éclairages", septembre 2016
- Fiche Déniché pour vous n°125 - Le Petit Lieu | RTES

Co-organisateurs :

